

Chastre, le 21 octobre 2013

Conformément à l'article L.1122-13, § 1^{er} du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

M.
pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **29 octobre 2013 à 20 heures** à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2013 : approbation (vote)
2. Finances communales : modification budgétaire n°2 de l'exercice 2013 : arrêt (vote)
3. Subsidés aux groupements et associations pour l'exercice 2013 : décision (vote)
4. Matériel pour les services techniques : achat d'un porte-outils : principe, cahier spécial des charges, mode de passation de marché : décision (vote)
5. Véhicule utilitaire pour les services techniques : achat : principe, cahier spécial des charges, mode de passation de marché : décision (vote)
6. Matériel de déneigement (sableuse-semeuse) pour les services techniques : achat : principe, cahier spécial des charges, mode de passation de marché : décision (vote)
7. Programme communal d'actions en matière de logement 2014-2016 : arrêt : décision (vote)
8. Urbanisme et aménagement du territoire – Plan communal d'aménagement n°1 – abrogation partielle : décision (vote)
9. Cartographie de l'éolien en Wallonie – Enquête publique – Avis du Conseil communal (vote)
10. Cultes : Fabrique d'église de Chastre : budget 2014 : avis (vote)
11. Cultes : Fabrique d'église de Blanmont : budget 2014 : avis (vote)
12. Cultes : Fabrique d'église de Cortil : budget 2014 : avis (vote)

HUIS CLOS

13. Personnel enseignant : désignations : ratification (vote)

Par ordonnance :

Pour le Collège communal,

Le Directeur général,

Y. CHARLIER

Le Bourgmestre,

C. JOSSART

